



Démarche : Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hospitaliers dans les structures hospitalières publiques de la direction de la santé de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2026

Organisme : Direction des talents et de l'innovation

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

L'administration de la Polynésie française organise un concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hospitaliers dans les structures hospitalières publiques de la direction de la santé de catégorie A de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2026.

L'arrêté n° 5307 MFT du 16 juillet 2026 déclarant la vacance de 7 postes de praticiens hospitaliers à la direction de la santé et portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un concours externe du cadre d'emplois des praticiens hospitaliers, de catégorie A, relevant de la fonction publique de la Polynésie française

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **lundi 20 juillet 2026** jusqu'au **mercredi 19 août 2026 inclus**.

Les spécialités du concours sont les suivantes:

- Anesthésie-réanimation ;
- Chirurgie générale ;
- Chirurgie orthopédique ;
- Pédiatrie ;

A l'appui de leur inscription par voie électronique ou postale, les candidats devront fournir obligatoirement :

- une copie de la pièce d'identité justifiant de la nationalité française du candidat (carte nationale d'identité ou passeport) ;
- une copie du diplôme requis ;
- un curriculum vitae ;
- une lettre de motivation ;
- un état de service ;
- un contrat et/ou une lettre de référence (facultatif).

Tout dossier incomplet sera considéré irrecevable.

Confidentialité et protection des données

Les données à caractère personnel collectées par la Direction des talents et de l'innovation directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des dossiers d'inscription au concours en question. Le traitement de ces données est nécessaire pour instruire votre dossier ainsi que pour l'accomplissement des missions

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hospitaliers

de service public. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoires et effectuées dans le respect des prescriptions légales.</p>

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus en contactant le pôle recrutement par concours au 40 47 79 00 ou par courriel à : concours.dti@administration.gov.pf

Engagement

J'atteste sur l'honneur la véracité des renseignements et des justificatifs fournis dans ce dossier d'inscription et me déclare averti(e) que toute fausse déclaration ou document inexact me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

RENSEIGNEMENTS DU CANDIDAT

Nom de naissance

Écrire en lettres majuscules votre nom de naissance

Nom marital

Si vous êtes marié(e), écrire votre nom d'époux(se) en lettres majuscules

Prénoms

Inscrivez vos prénoms, dans l'ordre de l'État civil, en démarrant chaque prénom par une majuscule. Exemples: Jean-Luc Maimiti.

Date de naissance

Lieu de naissance

Indiquez la commune, l'île de naissance et le code postal (exemple : Afareaitu - Moorea - 98728).

Sélectionnez votre île ou pays de résidence

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Archipel de la Société

☐ Bora-Bora - 98730

☐ Huahine - 98731

☐ Maupiti - 98732

☐ Moorea-Maiao - 98728

☐ Tahaa - 98733

☐ Tahiti - 98735

☐ Raiatea - 98735

☐ Archipel des Marquises

☐ Fatu Hiva - 98740

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hos

- ☐ Fatu Huku - 98796
- ☐ Hiva Oa - 98741
- ☐ Nuku Hiva - 98742
- ☐ Tahuata - 98743
- ☐ Ua Huka - 98744
- ☐ Ua Pou - 98745
- ☐ Archipel des Australes
- ☐ Maria - 98795
- ☐ Raivavae - 98750
- ☐ Rapa - 98751
- ☐ Rimatara - 98752
- ☐ Rurutu - 98753
- ☐ Tubuai - 98754
- ☐ Archipel des Tuamotu-Gambier
- ☐ Ahe - 98770
- ☐ Ahunui - 98790
- ☐ Akamaru - 98755
- ☐ Akiaki - 98791
- ☐ Amanu - 98790
- ☐ Anaa - 98760
- ☐ Angakauitai - 98755
- ☐ Anuanuraro - 98790
- ☐ Anuanurunga - 98790
- ☐ Apataki - 98762
- ☐ Aratika - 98790
- ☐ Arutua - 98761
- ☐ Aukena - 98755
- ☐ Eiao - 98796
- ☐ Faaite - 98786
- ☐ Faaite - 98790
- ☐ Fakahina - 98766
- ☐ Fakarava - 98763
- ☐ Fangatau - 98765
- ☐

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hos

- ☐ Hao - 98767
- ☐ Haraiki - 98790
- ☐ Hatu Iti - 98796
- ☐ Hatutaa - 98796
- ☐ Hereheretue - 98790
- ☐ Hikitake Amanu - 98790
- ☐ Hikueru - 98768
- ☐ Hikueru - Tekokota - 98790
- ☐ Hiti - 98790
- ☐ Kamaka - 98755
- ☐ Katiu - 98789
- ☐ Kauehi - 98787
- ☐ Kauehi - 98790
- ☐ Kaukura - 98785
- ☐ Mahetika - Marokau - 98790
- ☐ Makarua - 98755
- ☐ Makatea - 98790
- ☐ Makemo - 98769
- ☐ Makemo - 98790
- ☐ Mangareva - 98755
- ☐ Manihi - 98771
- ☐ Maniui - 98755
- ☐ Manuae (Scilly) - 98732
- ☐ Manuhangi - 98790
- ☐ Manui - 98755
- ☐ Maria (Gambier) - 98792
- ☐ Marokau - 98790
- ☐ Marotiri - 98794
- ☐ Marutea Nord - 98790
- ☐ Marutea Sud - 98793
- ☐ Marutea-Nord - 98790
- ☐ Mataiva - 98777
- ☐ Maturei Vavao - 98792
- ☐

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hos

- ☐ Mehetia - 98722
- ☐ Mohotani - 98796
- ☐ Morane - 98792
- ☐ Moruroa - 98791
- ☐ Motu One - 98742
- ☐ Motu One (Bellinghausen) - 98732
- ☐ Motureivavao - 98792
- ☐ Motutapu - 98790
- ☐ Motutunga - 98790
- ☐ Napuka - 98772
- ☐ Nengonengo - 98790
- ☐ Niau - 98790
- ☐ Nihiru - 98790
- ☐ Niutahi - Apataki - 98762
- ☐ Nukumarua - Aratika - 98764
- ☐ Nukutavake - 98773
- ☐ Nukutavake - 98791
- ☐ Nukutepipi - 98790
- ☐ Paraoa - 98790
- ☐ Pirae - 98736
- ☐ Pinaki - 98791
- ☐ Pukapuka - 98774
- ☐ Pukarua - 98780
- ☐ Rangiroa - 98775
- ☐ Rangiroa - 98776
- ☐ Raraka - 98790
- ☐ Garumaoa Raroia - 98790
- ☐ Ravahere - 98790
- ☐ Reao - 98779
- ☐ Reitoru - 98790
- ☐ Rekareka - 98790
- ☐ Taenga - 98790
- ☐ Taenga - 98791
- ☐

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hos

- ☐ Taiaro - 98790
- ☐ Takapoto - 98782
- ☐ Takaroa - 98781
- ☐ Takume - 98790
- ☐ Taravai - 98755
- ☐ Tatakoto - 98783
- ☐ Tauere - 98790
- ☐ Tekokota - 98790
- ☐ Tematangi - 98791
- ☐ Temoe - 98792
- ☐ Tenararo - 98792
- ☐ Tenarunga - 98792
- ☐ Tepoto Nord - 98791
- ☐ Tepoto-Sud - 98790
- ☐ Tetiaroa - 98701
- ☐ Tikehau - 98778
- ☐ Tikei - 98790
- ☐ Toau - 98763
- ☐ Tuanake - 98790
- ☐ Tupai - 98730
- ☐ Tureia - 98784
- ☐ Vahanga - 98792
- ☐ Vahitahi - 98788
- ☐ Vahitahi - 98791
- ☐ Vairaatea - 98791
- ☐ Vaitepaua - 98790
- ☐ Vanavana - 98791
- ☐ France métropolitaine (incluant la Corse)
- ☐ Guadeloupe
- ☐ Guyane
- ☐ Martinique
- ☐ Mayotte
- ☐ Nouvelle-Calédonie
- ☐

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hospitaliers

- ☐ Saint-Barthélemy
- ☐ Saint-Martin
- ☐ Saint-Pierre-et-Miquelon
- ☐ Wallis-et-Futuna
- ☐ Autre

Adresse géographique complète

Indiquez votre adresse de résidence (exemple : Tahiti, Punaauia Pk 9 côté mer Servitude Noa lotissement 8).

Adresse postale

Indiquez l'adresse de réception de votre courrier (exemple : BP 1234 - Punaavai).

Numéro de téléphone

Indiquez le numéro de téléphone sur lequel vous êtes le plus facilement joignable.

Pièce d'identité

Joindre une copie recto-verso de votre carte d'identité ou de votre passeport en cours de validité (date d'expiration visible).

Le permis de conduire n'est pas accepté ici.

Dans le cadre de la RGPD, le titre d'identité sera supprimé lors de l'acceptation, du refus ou du classement sans suite du dossier.

Aussi, pour des raisons de sécurité, un filigrane est automatiquement ajouté aux images. Finalement, le titre d'identité ne sera ni disponible dans les zip de dossiers, ni téléchargeable par API.

Pièce d'identité

CHOIX DES DOMAINES ET OPTIONS

Sélectionner le diplôme le plus élevé obtenu

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Licence : Diplôme de Licence (diplôme universitaire de trois ans)
- ☐ Licence Professionnelle : Diplôme de Licence Professionnelle (Licence avec spécialisation professionnelle)
- ☐ BUT : Bachelor Universitaire de Technologie (remplace le DUT en trois ans)
- ☐ DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (qualification dans l'animation et le sport)
- ☐ Bachelor : Bachelor (titre d'école privé reconnu, mais certains peuvent être certifiés par l'État au niveau 6)
- ☐ Autre diplôme de niveau Bac+3/4
- ☐ Master : Diplôme de Master (diplôme universitaire de cinq ans, divers domaines : économie, sciences, lettres, etc.)
- ☐

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hospitaliers

- ☐ Diplôme d'Ingénieur : Diplôme d'Études en Ingénierie (cinq ans, délivré par des écoles d'ingénieurs accréditées)
- ☐ Diplôme de Grande École : Diplôme d'établissements comme les Écoles de Commerce (Bac+5 ou plus)
- ☐ DESJEPS : Diplôme d'État Supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (niveau supérieur en sport et animation)
- ☐ DE : Diplôme d'État dans certains secteurs spécialisés (par ex. DE d'Infirmier Anesthésiste)
- ☐ Autre diplôme de niveau BAC+5
- ☐ Doctorat : Doctorat (niveau le plus élevé dans les études universitaires, préparé en trois ans après le Master, dans la recherche)
- ☐ HDR : Habilitation à Diriger des Recherches (permet d'encadrer des thèses de doctorat, principalement dans les universités)
- ☐ Diplôme de Docteur en Médecine : Obtenu après 6 à 9 années d'études selon la spécialité
- ☐ Autre diplôme de niveau Bac+8 et au-delà

Spécialités

Dans quelle spécialité souhaitez-vous effectuer les épreuves ?
Un seul choix est autorisé, sans possibilité de modification ultérieure.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Anesthésie-réanimation
- ☐ Chirurgie générale
- ☐ Chirurgie orthopédique
- ☐ Pédiatrie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Justificatif d'un titre ou d'un diplôme reconnu par l'Etat et enregistré auprès de la Direction de la santé

Joindre une copie recto-verso du (des) titre(s) ou diplôme(s) requis, enregistré(s) auprès de la Direction de la santé (voir l'annexe I de l'arrêté n° 5307 MFT du 16 juillet 2026).

Les candidats titulaires d'un diplôme étranger devront adresser une demande de reconnaissance d'équivalence à la direction des talents et de l'innovation en y joignant une copie du diplôme étranger traduit et une attestation de comparabilité délivrée par le centre ENIC-NARIC : <https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes>.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Votre curriculum vitae (CV)

Joindre votre curriculum vitae (CV) détaillant vos expériences professionnelles, formations, compétences et autres informations pertinentes.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Votre lettre de motivation

Joindre une lettre de motivation expliquant votre intérêt pour le concours, vos motivations et pourquoi vous pensez être un bon candidat.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Votre état de service

Inscription au concours externe, sur titres avec épreuves, pour le recrutement des praticiens hospitaliers

Joindre votre état de service émis par votre employeur ou institution détaillant vos antécédents professionnels, postes occupés, responsabilités et durée de service.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Contrat et/ou une lettre de référence (Facultatif)

Joindre un contrat et/ou une lettre de référence rédigée par un ancien employeur, professeur ou une personne de référence qui peut attester de vos compétences, de votre caractère et de votre aptitude.

Travailleurs reconnus handicapés

Êtes-vous reconnu(e) travailleur handicapé par la COTOREP ?

Travailleur reconnu handicapé

Êtes-vous reconnu(e) travailleur handicapé par la COTOREP ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de travailleur handicapé

1) Joindre une notification de décision délivrée par la COTOREP en cours de validité ou l'attestation de demande de renouvellement ;

2) Le cas échéant, un certificat médical, datant de moins de 6 mois, établi par un médecin agréé, précisant la nature des aides humaines et techniques, ainsi que les aménagements nécessaires aux épreuves écrites du concours.